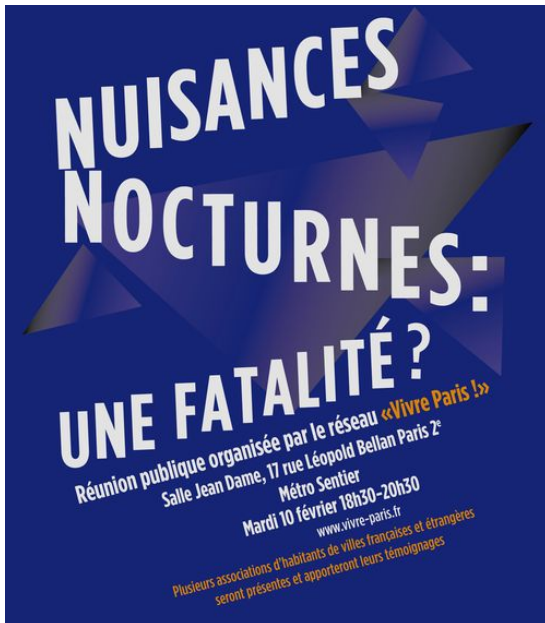


Communiqué de presse

Réseau « Vivre Paris ! » - Réunion publique - 10 février 2015

www.vivre-paris.fr - www.vivre-la-ville.fr - contact presse : 06 75 21 80 34



La soirée comprendra 7 séquences :

Introduction : Qu'est-ce que le réseau « Vivre Paris ! » et pourquoi cette réunion ?

1) En finir avec les mythes sur l'économie de la nuit
2) En finir avec le consentement irresponsable à l'alcoolisation massive et aux nuisances nocturnes
3) Certaines villes prennent acte de la gravité des problèmes rencontrés et agissent : Strasbourg, Nantes, Montpellier, Londres, Lisbonne, Genève, Barcelone...
Lancement du réseau « Vivre la Ville ! »

4) Et pendant ce temps-là, que se passe-t-il à Paris ?

5) Les propositions du réseau « Vivre Paris ! »

6) Une note d'espoir : à Paris, certains élus s'engagent dans des actions coordonnées avec la Préfecture de Police

7) Débat avec la salle

Conclusion et perspectives

Réseau "Vivre Paris !"

Pour le droit de dormir la nuit et de circuler sans entrave sur l'espace public le jour



Le Réseau "Vivre Paris !" (www.vivre-paris.fr) a été créé en janvier 2010 en réponse à l'extension incontrôlée des terrasses de café et à la campagne de presse lancée par des professionnels de la nuit. Il compte maintenant 30 associations membres, dont 23 associations de quartier qui représentent la quasi-totalité des arrondissements parisiens et 7 associations nationales.

Le Réseau « Vivre Paris ! » est un collectif d'associations qui fonctionne en réseau et qui représente des milliers de Parisiens qui souffrent des nuisances sonores festives, mais aussi des nuisances collatérales (saleté hyper alcoolisation, insécurité...). Ensemble, ces associations entendent promouvoir une conception du développement de la nuit à Paris conforme aux principes du bien vivre ensemble : le respect du voisinage et de l'espace public.

Le Réseau a participé activement aux Etats Généraux de la Nuit (2010-2014), en espérant des mesures concrètes pour que le développement de la nuit à Paris ne se fasse pas au détriment des habitants. Le bilan de ces réunions est sidérant : aucun progrès en 4 ans !

La nouvelle Mairie de Paris vient de mettre en place le Conseil de la Nuit : le Réseau "Vivre Paris !" y participera. Mais il ne se prêtera pas à des discussions interminables sans que la Ville, de son côté, ne mette en œuvre rapidement un certain nombre de mesures que l'évidence impose pour qui aurait la volonté politique réelle de protéger les parisiens de l'atteinte à leur droit fondamental d'avoir un minimum de tranquillité – et de dormir – dans leurs domiciles.

Réseau "Vivre la Ville !"

Pour le droit de vivre en ville, d'y dormir la nuit et d'y circuler sans entrave sur l'espace public le jour



Notre action rejoint celle d'autres associations. En France d'abord, car de nombreuses villes de province sont aussi affectées par un dérèglement total de l'équilibre qui devrait exister entre développement économique de la nuit et protection de la santé des habitants voisins des commerces et toujours être rapporté au strict respect des lois ainsi qu'à une réflexion sur l'aménagement global du territoire de la nuit exempte de toute idée de zonage festif là où il y a des habitations. C'est pourquoi nous avons créé le Réseau "Vivre la Ville !" (www.vivre-la-ville.fr), qui entend peser sur les actions des pouvoirs publics (ministères et collectivités locales, , services de police, de santé, ...). Ce Réseau représente déjà plus d'une quinzaine de villes alors qu'il n'a que quelques jours d'existence. D'autres associations déjà se manifestent pour nous rejoindre. Plusieurs associations de villes de province témoigneront le 10 février : Lyon, Sélestat et Strasbourg.

Les associations françaises ne sont pas isolées dans leur combat contre les nuisances nocturnes. A l'étranger, en Europe, nombreuses sont les associations qui agissent. Ce qui nous conduit à envisager des actions encore plus larges, pour faire reconnaître que la concurrence touristique entre les villes européennes ne doit pas se faire au détriment du tissu social des villes, ni au détriment de la santé publique. Des associations d'habitants de grandes villes des pays voisins nous ont fait part de leur enthousiasme pour les initiatives du Réseau "Vivre Paris !". Plusieurs associations de grandes métropoles apporteront leur témoignage à l'occasion de notre premier rassemblement du 10 février : Barcelone, Genève, Lisbonne et Londres.

Cette réunion publique marquera le lancement d'un mouvement avec lequel les autorités et les professionnels de la nuit devront désormais compter. Les habitants des grandes villes revendiquent de pouvoir dormir la nuit, le sommeil étant un besoin pour chacun. Ils ne veulent plus qu'on les fasse passer pour des agresseurs qui tueraient la « fête », alors qu'ils sont victimes et ils ne veulent plus que l'on étouffe leurs souffrances et leurs plaintes.

Nous sommes pour la fête, contrairement à ce que laissent penser certaines descriptions outrancières. Nous sommes pour la fête dans des lieux adaptés, mais contre le vacarme qui se produit sur l'espace public et vient envahir nos domiciles. Nous sommes donc pour des exploitations raisonnables de terrasses autorisées, mais contre les "bars-debout" où des centaines de personnes boivent et hurlent sur les trottoirs jusqu'à une heure tardive. Nous sommes contre l'aveuglement et l'inaction des pouvoirs publics devant le développement de l'alcoolisme nocturne dans des lieux ouverts avec les conséquences dramatiques que cela entraîne. Nous ne supportons plus les conduites antisociales, les hurlements au milieu de la nuit, les vomissures et les salissures sur nos façades et dans nos portes-cochères, la non-prise en compte de notre souffrance par les services de police, le mépris des clients et tenanciers d'établissements et de certains politiques nous conseillant de déménager.

Nous revendiquons tout simplement le droit de vivre en ville et d'y dormir la nuit.

Le 10 février, nous ferons part de propositions concrètes pour faire évoluer la situation actuelle.